



Lauren Burse, Justine Ferland, Marc-André Renold

Juin 2015

Affaire Le Grand Pont – Héritiers Weinmann et Yale University Art Gallery

Josephine Weinmann – Max Silberberg – Yale University – Artwork/oeuvre d'art – Nazi Looted Art/spoliations nazies – Negotiation/négociation – Settlement agreement/accord transactionnel – Due Diligence – Ownership/propriété – Procedural issue/limites procédurales – Loan/prêt – Donation – Symbolic Gesture/geste symbolique

La peinture « Le Grand Pont » de Gustave Courbet appartenait à Josephine Weinmann et sa famille. Cependant, après qu'ils aient été forcés de fuir l'Allemagne et les persécutions nazies, le tableau a été acheté dans des circonstances restant floues par Herbert Schaefer, un militant du régime nazi. Quand Schaefer prête la peinture quelques années plus tard à la Yale University Art Gallery, les héritiers de la famille Weinmann en réclame la restitution et ouvre une procédure. Les parties résolvent le conflit pas un transfert – dont les conditions restent méconnues – du titre de la peinture à la galerie, facilité par une donation de la part de Schaefer.

I. Historique de l'affaire ; II. Processus de résolution ; III. Problèmes en droit ; IV. Résolution du litige ; V. Commentaire ; VI. Sources

CENTRE DU DROIT DE L'ART – UNIVERSITE DE GENEVE

PLATEFORME ARTHEMIS

art-adr@unige.ch – <https://unige.ch/art-adr>

Ce matériel est protégé par le droit d'auteur.

I. Historique de l'affaire

Spoliations nazies

- **1920** : Max Silberberg est propriétaire de la peinture « Le Grand Pont » de Gustave Courbet.
- **1935** : La peinture est vendue aux enchères à Berlin. Selon certains historiens de l'art, ce transfert de propriété a pris place dans un contexte de vente forcée de biens appartenant à la communauté juive par le régime nazis.¹ Il n'y a pas d'enregistrement connu de l'achat de l'œuvre suite à la vente.² Cependant, Josephine Weinmann, une collectionneuse d'art juive, affirme avoir acquis la peinture lors d'une vente aux enchères à Berlin dans les années 1930, un fait corroboré par son fils Eric Weinmann.³
- **1938** : La famille Weinmann fuit l'Allemagne et les persécutions nazies. Leurs biens sont saisis et liquidés par le régime.⁴ Herbert Schaefer, un avocat allemand et membre de la *Sturmabteilung (les chemises brunes)*, acquiert la peinture à ce moment.⁵
- **Aux environs de 1945** : la collection de Schaefer est dispersée et largement détruite durant les derniers jours de la Deuxième Guerre Mondiale. La peinture termine dans un musée à Hambourg, en Allemagne.⁶
- **1948** : Josephine Weinmann écrit une lettre aux forces d'occupation américaines en Allemagne, en y joignant une photo de la peinture « Le Grand Pont » qu'elle avait extrait d'une publication des années 1920 et en demande la restitution. Elle les informe qu'elle a acheté la peinture dans les années 1930. La lettre reste sans réponse et ses allégations ne firent jamais l'objet d'investigations de la part des autorités américaines.
- **1968** : Schaefer intente une action en justice en demandant la restitution de la peinture au musée de Hambourg. Un tribunal à Hambourg la lui attribue.
- **1981** : Schaefer prête sa collection d'art incluant la peinture « Le Grand Pont » à la Yale University Art Gallery (La Galerie).⁷
- **2000** : Eric Weinmann intente une action en revendication contre La Galerie.
- **2001** : Les parties concluent un accord qui comprend la restitution temporaire de la peinture « Le Grand Pont » à la famille Weinmann sous forme d'un prêt d'une durée de 10 ans.⁸

¹ Ron Grossman, "1948 Letter Backs Claim of Nazi Theft", Chicago Tribune, 11 février 2001, consulté le 19 juin 2015, http://articles.chicagotribune.com/2001-02-11/news/0102110405_1_nazi-era-nazi-looted-nazi-party/2.

² Tom Conroy, "Gustave Courbet Painting Donated to Yale University Art Gallery", Yale University Office of Public Affairs, 23 octobre 2001.

³ Grossman, "1948 Letter Backs Claim of Nazi Theft".

⁴ Patricia Grandjean, "A Nazi Cloud Hangs Over a Painting on Loan to Yale", The New York Times, 18 mars 2001, consulté le 5 juin 2015, <http://www.nytimes.com/2001/03/18/nyregion/a-nazi-cloud-hangs-over-a-painting-on-loan-to-yale.html>.

⁵ Grossman, "1948 Letter Backs Claim of Nazi Theft".

⁶ Grandjean, "A Nazi Cloud Hangs Over a Painting on Loan to Yale".

⁷ Grossman, "1948 Letter Backs Claim of Nazi Theft".

⁸ Conroy, "Gustave Courbet Painting Donated to Yale University Art Gallery".

II. Processus de résolution

Négociation – Accord transactionnel

- Après avoir été informé par un ami que la peinture « Le Grand Pont » était exposée à La Galerie, Eric Weinmann a intenté une action en revendication contre cette dernière. La Galerie notifia Schaefer de l'action d'Eric Weinmann.
- Schaefer a accepté que le tableau reste en prêt à La Galerie, le temps que de nouvelles recherches historiques concernant sa provenance, pendant et après la Seconde Guerre Mondiale, soient faites. La Galerie a mené des recherches approfondies, mais les résultats n'ont pas été concluants.⁹
- Eric Weinmann a, ensuite, proposé de retirer sa demande de restitution à la condition que le tableau « Le Grand Pont » soit remis à La Galerie afin qu'il puisse rester exposé et accessible au public dans un établissement d'enseignement. Cette décision a probablement été motivée par le fait qu'Eric Weinmann n'arrivait pas à prouver sa propriété sur le tableau. Les parties ont également convenu que ce dernier serait prêté aux héritiers Weinmann pour une période de dix ans, sous réserve d'une demande de la part de La Galerie pendant cette période dans le cas d'une exposition.¹⁰

III. Problèmes en droit

Due diligence – Propriété – Limites procédurales

- Cette affaire met en avant la question de savoir si La Galerie a fait preuve de la diligence requise avant d'accepter le prêt de Schaefer en 1981. En raison de l'inaction des autorités américaines, qui n'ont pas ouvert d'enquête concernant la première revendication de Josephine Weinmann sur le tableau, en 1948, La Galerie n'était apparemment pas au courant de la propriété litigieuse du tableau lorsqu'elle a accepté le prêt et exposé le tableau.¹¹
- Les circonstances dans lesquelles Schaefer a acquis la peinture « Le Grand Pont » n'étaient pas claires. En effet, la date de son acquisition était inconnue et la documentation relative à la vente perdue. Cependant, les héritiers Weinmann ont souligné que le tableau avait d'abord été volé à leur résidence.¹² Or, aux USA, l'acquisition de la propriété de bonne foi d'un bien volé n'est pas possible. Ainsi, les héritiers font valoir que le titre d'acquisition de Schaefer n'est pas valable.
- La propriété de la peinture « Le Grand Pont » a auparavant été disputée par Schaefer et les héritiers de Max Silberberg qui étaient propriétaires de la peinture avant Josephine Weinmann. En effet, la collection de Silberberg a été, selon des experts, soumise à une vente forcée par le régime nazi, en 1935. Schaefer et les héritiers de Silberberg ont résolu cette demande de restitution à l'amiable dans les années 1970.¹³

⁹ Ibid.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Grossman, "1948 Letter Backs Claim of Nazi Theft".

¹² Grandjean, "A Nazi Cloud Hangs Over a Painting on Loan to Yale".

¹³ Grossman, "1948 Letter Backs Claim of Nazi Theft"; et Conroy, "Gustave Courbet Painting Donated to Yale University Art Gallery".

- En outre, des problèmes de preuve de titre de propriété se sont également posés, puisque Eric Weinmann n'avait aucun document ou photos de la peinture placée dans la maison de ses parents. Il a donc fondé sa demande entièrement sur le souvenir d'avoir vu cette peinture accrochée au mur de leur maison, soulevant ainsi des problèmes de charges de la preuve.¹⁴

IV. Résolution du litige

Donation – Prêt – Geste symbolique

- Suite à la décision d'Éric Weinmann de retirer sa demande de restitution, Schaefer a officiellement fait don de l'œuvre – qu'il n'avait auparavant que prêtée – à La Galerie. Par conséquent, La Galerie est devenue propriétaire du tableau « Le Grand Pont ».¹⁵
- Dans un geste symbolique qui reconnaît la propriété antérieure du *Grand Pont* à la famille Weinmann, Eric Weinmann a également été autorisé à posséder le tableau sous forme d'un prêt pour dix ans.

V. Commentaire

- La Yale University Art Gallery a commencé à enquêter sur la provenance de deux autres œuvres d'art prêtées par Schaefer, « Banquet in Temple Ruins » d'Hubert Robert, et « Drinnen und Draussen » de George Grosz, dans le cadre de ses efforts pour déterminer la provenance de toutes ses peintures et dessins provenant d'Europe.¹⁶
- La Galerie fait partie du *Nazi-Era Provenance Internet Portal* (NEPIP)¹⁷, base de données de l'association à but non lucratif *American Association of Museums*. Actuellement, 29.079 objets – provenant de 176 musées américains participants – y sont répertoriés. Il s'agit d'un registre consultable contenant les objets des collections des musées américains qui ont été transférés en Europe continentale pendant l'ère nazie (1933-1945).¹⁸ Bien qu'il soit important qu'une telle base de données existe, son existence ne garantit toutefois pas que toutes les peintures de cette période seront contrôlées. Malgré que la recherche de la provenance soit devenue une obligation lors de la vente d'œuvres dans le marché de l'art, de nombreux dossiers sont encore incomplets, souvent parce que les musées n'ont pas le personnel spécialisé pour faire les recherches. Jack Reynold, Directeur de La Yale University Art Gallery a déclaré qu'il s'agissait d'une tâche extrêmement coûteuse et longue pour les musées que de mettre à la disposition du public des informations sur leurs collections datant de l'époque nazie afin d'aider à localiser rapidement les œuvres d'art disparues.¹⁹

¹⁴ Conroy, "Gustave Courbet Painting Donated to Yale University Art Gallery".

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Yale University Art Gallery, "Provenance: Research on World War II-Era History of Ownership", 20 juillet 2020.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ "The Nazi-Era Provenance Internet Portal Project", consulté le 8 juin 2015, <http://www.nepip.org>.

¹⁹ Grandjean, "A Nazi Cloud Hangs Over a Painting on Loan to Yale".

VI. Sources

a. Documents

- Conroy, Tom. "Gustave Courbet Painting Donated to Yale University Art Gallery." *Yale University Office of Public Affairs*. 23 octobre 2001.

b. Médias

- Yale University Art Gallery. "Provenance: Research on World War II-Era History of Ownership." 20 juillet 2020. Consulté le 5 juin 2015. http://artgallery.yale.edu/pages/collection/permanent/pc_provenance.php.
- Grandjean, Patricia. "A Nazi Cloud Hangs Over a Painting on Loan to Yale." *The New York Times*, 18 mars 2001. Consulté le 5 juin 2015. <http://www.nytimes.com/2001/03/18/nyregion/a-nazi-cloud-hangs-over-a-painting-on-loan-to-yale.html>.
- Grossman, Ron. "1948 Letter Backs Claim of Nazi Theft." *Chicago Tribune*, 11 février 2001. Consulté le 9 juin 2015. http://articles.chicagotribune.com/20010211/news/0102110405_1_nazi-era-nazi-looted-nazi-party/2.
- Nazi-Era Provenance Internet Portal. "The Nazi-Era Provenance Internet Portal Project." Consulté le 8 juin 2015. <http://www.nepip.org>.
- Honan, William H. « Lately, More Antiquities Can Go Home Again ». *The New York Times*, 25 janvier 1993. Consulté le 17 avril 2012. <http://www.nytimes.com/1993/01/25/arts/lately-more-antiquities-can-go-home-again.html?pagewanted=all&src=pm>.
- Honan, William H. « Peripatetic Roman Bronzes Trailed by Lawsuit ». *The New York Times*, 14 mai 1991. Consulté le 17 avril 2012. <http://www.nytimes.com/1991/05/14/arts/peripatetic-roman-bronzes-trailed-by-lawsuit.html>.